

# Lè Fanm Ka Maké Bel Mo

## 3ème édition

Règlement de l'appel à textes dans le cadre du Temps de poètes

Médiathèque R G NICOLO VILLE DU GOSIER

« Enfances »

du 24 janvier au 15 février 2012

### ❖ Description de l'appel à textes :

La Ville du Gosier, lance dans le cadre de la manifestation « Le temps des poètes » un appel à textes destiné aux femmes de la ville et d'ailleurs. Cette 3ème édition aura pour thème « Enfances ».

Le concours est lancé le 20 janvier 2012 et la période de soumission des textes à la médiathèque du Gosier est fixée du 24 janvier au 15 février à minuit, heure de Guadeloupe.

### ❖ Participation au Concours

Pourront concourir:

Toutes les femmes du Gosier et d'ailleurs

Il s'agit d'un appel à textes et non d'un concours. Le comité de rédaction de la publication qui suit chaque année cet appel se réserve cependant le droit d'exclure les poèmes qui ne respecteraient pas les consignes suivantes:

### ❖ Consignes

Envoyez nous un poème court ou qui n'excède pas 300 mots sans mise en forme ni images

Une qualité poétique est requise et sera appréciée par le comité de rédaction parrainé par un poète de renom.

Le poème ne doit pas être à caractère diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales. Les poèmes peuvent être en français ou en créole

### ❖ Dépôt des textes

Quand vous le pouvez privilégiez un envoi électronique (logiciel de traitement de texte du type word) à l'adresse suivante [mediatheque@villedugosier.fr](mailto:mediatheque@villedugosier.fr)

Tout envoi en jpeg, en tif ou autre format électronique autre que format .doc, .txt ou .rtf ne sera pas retenu.

Sur un document distinct de votre poème inscrire:

- un titre distinct du thème Enfances. A défaut le premier vers fera office de titre
- le nom de l'auteur ou son pseudonyme
- coordonnées complètes: adresse postale, numéro de téléphone fixe ou portable et mail

Les poèmes pourront (si toutes fois vous ne disposez pas de connexion internet) être remis par voie postale à l'adresse suivante:

Lè Fanm Ka Maké Bel Mo

Médiathèque Raoul Georges Nicolo

51 BLD Amédée Clara 97190

ou par e-mail :

[mediatheque@villedugosier.fr](mailto:mediatheque@villedugosier.fr)

### ❖ Loi applicable et juridiction

Toute participation vaut acceptation du présent règlement. Les participants s'engagent à respecter les dispositions du règlement et reconnaissent qu'en cas de violation d'une de ses dispositions, la Médiathèque aura la possibilité de considérer la participation comme nulle.

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger, de suspendre, d'annuler l'appel préalablement à la fin de la période de participation. Dans cette hypothèse, l'organisateur s'engage à en avertir les participants dans les plus brefs délais, par voie de presse

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout différend sera soumis à la compétence du tribunal compétent.